

Le statut des signes dans l'approche de la parole aux XVII^e et XVIII^e siècles : les méthodes exclusives et substitutives de Amman à Pereire

PAR YVES BERNARD

Grâce à Yves Bernard, nous poursuivons notre plongée au coeur des réflexions pédagogiques qui agitèrent les pédagogues du XVII^e au XVIII^e siècles. Avec pragmatisme ou idéologie, conflit ou collaboration fructueuse, les interactions complexes entre les signes et la parole furent explorées. Certaines pistes seront délaissées, d'autres serviront de fondement à des pratiques toujours d'actualité.

LES DÉVELOPPEMENTS CORPORELS DE LA PENSÉE : L'ÉCLECTISME ANGLAIS

En Angleterre, Wallis poursuivait l'approche scientifique de la surdité. Son tableau phonétique du "De Loquela" (1653) laissait espérer un apprentissage méthodique de l'articulation et de la parole. Ses préceptorats n'excluaient aucune voie menant aux langues policées, prônant l'aide des signes. La préséance était accordée à l'écrit et à une dactylogogie tactile, selon sa "Lettre" de 1698, à l'instar de deux modèles connus :

- ♦ L'"Alphabet sur les doigts" de son concurrent Holder, publié en 1669, dans "Eléments de la parole, essai d'enquête sur la production naturelle des lettres...". Cet alphabet localisait les lettres sur les deux faces d'une seule main ;

- ♦ La "Main de Dalgarno", publiée en 1680 par ce théoricien non précepteur de sourds, dans le "Didascalocophus or the Deaf and Dumb Man's Tutor". Cet autre alphabet concentrait alors toutes les lettres sur la face palmaire d'une main, avec des combinaisons abrégées.

Ces deux auteurs énonçaient les principes **d'optimisation** : l'exclusion de toute gestualité autre que leur dactylogogie arbitraire ; la cohésion, dans un usage rigoureux d'un seul et même code par tous, familiers et proches ; la continuité des échanges sans réduction ni appauvrissement, l'enfant recevant par le code l'ensemble des propos adressés en sa présence, directement ou indirectement.

De Wallis à Dalgarno, tous recherchaient l'accès au second degré du langage, celui de l'intelligence, utilisant

des tableaux lexicaux synoptiques, le journal intime, le "Dictionnaire du Sourd" à triple entrée, alphabétique, thématique et consonantique. Tous ces invariants pédagogiques concouraient à l'essor d'une conscience phonético-orthographique, d'une mémoire contextuelle et sémantique, sans lesquelles l'art d'enseigner parole, lecture ou écriture aurait été stérile. Dans ces années où la parole s'autorisait auprès des sourds, et lorsque celle-ci semblait obscurcir leur avenir, leurs méthodes assuraient par ces langages tactiles plus fiable que la lecture labiale un accès à l'écrit hors du long et pénible apprentissage de l'articulation. En lecture labiale, Holder pensait à l'ordre naturel d'apprentissage des consonnes des plus lisibles au moins visibles, selon le degré d'aperture, tandis que Dalgarno sacrifiait sans recours une labialisation qu'il jugeait lacunaire.

Les compensations symboliques et les suppléances sensorielles n'étaient pas de vaines locutions. Ces praticiens et théoriciens ne doutaient nullement que la naissance de la parole sur les lèvres des sourds ne constituait qu'une combinatoire mécanique éphémère sans aide corrective permanente. La parole s'évanouissait plus vite qu'elle n'était venue animer cordes vocales, luette, voile du palais, langue et lèvres. La lecture, l'écriture et la gestualité, dactylogogie ou signes des élèves, introduisaient à la sémantique dans une pratique compréhensive et intuitive si par bonheur l'enfant sourd grandissait au sein d'une famille et d'une société assez unies pour ne jamais maintenir l'un de ses membres dans le silence, ou pire encore, dans le réticule infantilissant d'échanges appauvris et mensongers.

En 1669, au sujet de la lecture labiale, Holder décrivait l'importance des aspects phonético-contextuel, de la mémoire lexicale et de la logique conversationnelle dans

la bonne compréhension du message. Ceci, une vingtaine d'années après Bulwer qui désirait fonder en Europe un Collège pour Sourds : "l'oreille oculaire" ou "l'œil auditif", à savoir la lecture labiale, y aurait remplacé la parole. Bulwer offrait la somme des connaissances sur les langages manuels dans "Chirologia" et "Chironomia" en 1644, et sur l'univers des sourds, en 1648, dans "Philocophus or the Deaf and Dumb man's Friend".

En 1616, dans "L'Arte de' Cenni", "L'Art des Signes", Bonifacio avait accordé à tout signe un statut linguistique : gestes des sourds, gestualité rhétorique allusive, mimique faciale et mouvements des lèvres, mais encore symptômes, taille des cheveux et de la barbe, art vestimentaire, tous ces modes de l'expression corporelle véhiculaient du sens. Il citait son confrère juriconsulte Bartole qui, au XIV^e siècle, s'était émerveillé du don extraordinaire de Nellus Gabrielis, sourd d'Engube, comprenant tout sur les lèvres, ainsi que d'autres sourds, même à voix basse. Sur ce sujet, s'opposèrent les deux précepteurs de Don Luis de Velasco, sourd de naissance : pour Pablo-Bonet, en 1620, la lecture labiale dépendait uniquement d'un don naturel qu'aucun maître, surtout entendant, ne pouvait enseigner. Sans le citer, il taxait de charlatanisme son prédécesseur Ramirez de Carrion qui enseignait cet art.

Dans ces constats, les défenseurs de la lecture labiale préconisaient une excellente articulation, confortée des suppléances-devinettes. Dalgarno, vint battre en brèche cet optimisme : l'épellation manuelle assurait encryptage et décryptage sans zone d'ombre et s'averait d'une économie létale pour toute autre visualisation corporelle de la pensée.

Wallis prônait éclectisme et pragmatisme, ménageant toutes les voies, orale, labiale graphique, dactylogique et gestuelle, pour fructifier les aptitudes de l'élève sourd. Il refusait toute sélection des moyens et des élèves. Un précepteur juste devait être celui de toutes les surdités.

AMMAN, LA PAROLE ET RIEN D'AUTRE : DE LA SÉLECTION ET DE L'EXCLUSIVISME

En Europe centrale cependant, naissait la voie unique, privilégiant la parole et rien d'autre. Johann-Conrad Amman (1669-1724), médecin suisse de confession protestante, exerçait en Hollande. Il réduisait bégaïements et défauts d'articulation, opérait le bec-de-lièvre et obturait les divisions palatales. En 1692, Amman adapta à la langue allemande la phonétique de Wallis, sans mentionner ses sources. Son "Surdus loquens sive Dissertatio de Loquela..." remporta un vif succès. Il réha-

bilitait la langue allemande : Bulwer et Fabricio d'Aquapendente, auteur en 1603 du "De Locutione et ejus Instrumentis" et d'une "Dissertation sur le langage des bêtes", avaient tourné en ridicule la langue germanique. Amman ne se référait guère plus à la méthode espagnole incontournable des Ponce, de Carrion, Pablo-Bonet. Son mysticisme cautionnait l'art exclusif d'enseigner à parler aux muets, contrairement aux choix de ces grands religieux qu'étaient Ponce, bénédictin, et Wallis, prêtre et Chapelain de Charles II.

Pour Amman, on ne restait pas muet par hasard. Dans son œuvre, les sourds étaient des "êtres disgraciés". Leur esprit restait borné par des "gestes et signes" inaptes à constituer une langue. Sa taxonomie distinguait cinq "espèces de muets" : les arriérés ne comprenaient pas la parole et ne parleraient jamais ; ceux qui souffraient de malformations organiques ; d'autres intelligents et sans malformations qui ne savaient pas parler ; enfin, les sourds de naissance et les enfants qui avaient été élevés dans les bois parmi les bêtes sauvages, ces derniers pouvant être rangés dans la même classe. Ainsi, l'enfant sourd retrouvait son statut antique d'enfant-animal, mais dont la table rase possédait les souffles divins des sons inarticulés.

Depuis la chute de Babel, les idiomes témoignaient du "délire de l'imagination fantastique" des hommes, les langues conventionnelles n'étant qu'un peu moins imparfaites que celles des bêtes. Alors pourquoi faire parler les muets ?

La parole relevait de la Divinité suprême, reflétant sa sagesse infinie et sa dignité. C'était le souffle divin, l'image du "Verbe universel". Les sourds de naissance possédaient la voix ; leurs interjections témoignaient de la "Lingua humana naturalis". La parole était l'apanage des hommes pour chanter les louanges d'un Dieu créateur. Elle portait en soi les "lumières vitales", pénétrait l'essence des choses et supplantait "le verre trompeur de la raison".

Amman dévoilait que la restitution de l'ouïe au sourd de naissance ne suffirait pas à lui rendre la parole. Ce ne serait qu'une seconde naissance. Il sortait des problématiques médicales et miraculeuses. Le secret résidait dans plus ou moins une année de soins infinis et incroyables, le miracle était celui de la patience, aucune guérison n'était à espérer, ni aucun traitement à administrer. Le succès reposait sur une sélection d'élèves sourds, garçons et filles, exempts de troubles comportementaux, de malformations organiques, intelligents, ni trop jeunes, ni trop âgés, l'âge de huit ans convenant le mieux. Amman ne s'interrogeait nullement sur la proportion des heureux élus de sa méthode orale, ni du sort des autres enfants ne répondant pas aux critères d'un tel préceptorat.

Amman présentait donc comme une innovation une méthode d'épellation phonétique que Nebrija (1444-1522) avait préconisée dès 1492 dans sa "Grammaire castillane", et dont les précepteurs espagnols firent grand usage. Amman assurait avoir appris à lire à un sourd-muet en deux semaines, et à des entendants non scolarisés en deux ou trois jours. L'euphorie rôdait toujours.

Amman posait la voix au toucher des vibrations laryngées et nasales, par imitation du maître et miroir répétiteur, des voyelles aux consonnes, associant la lecture et l'écriture. Les "Cinq Cercles concentriques de Schwenterus" venaient ensuite visualiser les catégories grammaticales, les prépositions, particules et désinences des verbes et substantifs, ainsi que les combinaisons littérales initiales et finales des familles de mots.

À la sélection s'ajoutait l'exclusivisme. Amman excluait toute gestualité, dactylogie et signes. Il suspectait les signes de ne pouvoir hisser les sourds aux espaces infinitaires, à l'instar de cette langue "des mouvements de tout le corps", avec laquelle saint Jérôme et saint Augustin voulaient instruire les sourds dans la foi. En revanche, la lecture labiale subsistait : à force d'expériences, la vue du sourd deviendrait "d'une sensibilité aussi exquise que l'ouïe". Elle s'étendrait aux lèvres les moins familières comme l'œil décrypte les plus mauvaises écritures.

LEIBNIZ: DES DIFFÉRENCES ET DE L'"HISTOIRE" DE L'AUTRE

En Europe centrale, les précepteurs de sourds surent éviter ces écueils. Kerger, médecin, et sa sœur surent extraire les enseignements des Wallis, Holder, Van Helmont, Amman, et Sibscota. En 1704, le "Traitement d'un Sourd et Muet" de Kerger ignorait la dactylogie. Écriture, parole et lecture labiale introduisaient à la langue dans une pédagogie intuitive de la monstration des choses, de la gravure, de la pantomime, du langage d'action et des signes. Il fut influencé par le "Langage des Sourds et Muets" de Sibscota, 1670. Kerger songea à ériger les signes en langue universelle dans une sorte de Nomenclature synoptique des idées innées.

Helléniste et recteur, Raphel (1673-1740), père de trois filles sourdes et muettes, se livra à l'étude comparative du langage des entendants et des sourds. L'aînée parla à la perfection, mais Raphel privilégia l'observation, favorisant les signes et la communication de préférence aux estampes incertaines, fondant la lecture comme propulseur de la culture. Ce qu'évoque son "Art d'enseigner à lire aux Sourds et Muets", publication posthume en 1801. Lasius, Supérieur ecclésiastique, enseigna à lire et à écrire à une sourde et muette de

naissance : il confortait l'hypothèse de Wallis, de l'acquisition de l'écrit hors de la parole. Son "Récit" de 1775 s'ornait de la "Digita Lingua", cet alphabet bi-manuel figuratif attribué à Wallis, par Daniel Defoe dans sa "Vie et Aventures de Duncan Campbell, gentilhomme sourd et muet de naissance", en 1720. Nous l'avons développé, Wallis avait tardivement opté pour les dactylogies tactiles, celles de Holder ou de Dalgarno.

Le pasteur Arnoldi conseillait de préparer l'articulation des sourds dès quatre ou cinq ans. Ses élèves sourds, filles et garçons apprenaient la lecture, l'écriture et la parole au moyen de gravures, de promenades-découvertes, sans négliger les signes indispensables pour instaurer la confiance et la motivation.

Par leur patience inaltérable, ces précepteurs remettaient en cause l'exclusivisme de la parole. Leur écoute de la gestualité des sourds répondait à la philosophie de Leibniz, révélée dans sa lettre du 9 février 1706, "À propos du jeune homme de Chartres, sourd et muet de naissance". Ayant recouvré la parole à vingt-quatre ans, une enquête concluait que ce jeune homme avait jusqu'alors méconnu Dieu, le bien et le mal, et ne pouvait prétendre aux secours de la religion. Dès 1705, dans son "Instruction dressée en faveur des Sourds et Muets de naissance", le Supérieur de la Congrégation des Missions, Bonnet, avait témoigné que les signes menaient ceux-ci à la foi : le monde était le miroir d'un créateur qui veillait au salut de tous. Malheureusement, en 1746, dans son "Essai sur l'origine des connaissances humaines", Condillac fit écho à de tels préjugés : le jeune homme de Chartres avait végété dans un état léthargique, ses gestes n'étaient qu'un "langage de la force des objets", sans signes de liaison et donc sans raisonnement. Il le comparait à l'Enfant-Ours de Lituanie, découvert à dix ans en 1694, non sourd, dont la parole naissante longtemps après ne révéla qu'un passé confus.

Leibniz (1646-1716) se dressa en défenseur de la gestualité, citant le langage des Muets du Sérail. Recherchant la langue universelle, il apercevait dans les signes l'équivalent des idéogrammes chinois. Dans une société silencieuse, l'élite des sourds leur ferait atteindre le même niveau. Il déplorait que l'on n'ait pas accordé plus d'importance au mystère de ce jeune homme, qui était à lui seul une "Histoire" dans le troupeau de l'humanité. L'innéité était le terreau de l'esprit. Comme le visage d'Hercule est noyé dans le marbre avant que le ciseau du sculpteur ne le rappelle à la lumière, le jeune homme de Chartres avait en lui ces semences de vérité, même si, en l'absence de l'album des contes de l'enfance, il ignorait Dieu, la bonté, la malice et la mort.

Leibniz invoquait les acceptions de la "différence". La différence au naturel naissait de l'extrême variabilité de nos sens, l'homme de Blain près de Nantes, né sourd et muet, devenu aveugle, poursuivait les courses qu'on lui commandait en touchant sa main. La différence de l'éducation nécessitait un langage gestuel que les sourds de naissance seul pourraient perfectionner. Enfin, en dehors des réussites, cette autre différence de l'éducation, celle qui, dans un univers parlant, étouffait l'essor intellectuel des sourds par trop ou trop peu de soins.

LA DACTYLOLOGIE PHONÉTIQUE-SYLLABIQUE DE PEREIRE : AU RISQUE DE LA PAROLE VIVANTE

Jacob-Rodrigues Pereire (1715-1780) naquit à Berglanga, ville natale des enfants sourds de la famille de Velasco, dans laquelle se transmettait la charge de connétable de Castille. Chassés d'Espagne par les persécutions contre les juifs marranes, les Pereire se réfugièrent au Portugal puis en France. Ayant une sœur sourde-muette, Pereire lut les ouvrages des précepteurs de sourds dès 1734. Il laissera un nom dans les annales scientifiques de son temps, savant engagé dans la défense des opprimés, la reconnaissance du judaïsme, enseignant contractuellement la parole auprès des sourds et muets. Son œuvre bénéficia d'une exceptionnelle médiatisation : s'il faisait grand secret de sa méthode, il soumit ses élèves aux jugements des académiciens, du roi et des plus hauts dignitaires de la cour.

En 1744, il démutisa en cent leçons Aaron de Beaumarin, un jeune tailleur sourd total de naissance de treize ans. En 1745, l'ayant présenté publiquement à La Rochelle, il fut taxé de charlatanisme et dut prouver la mutité absolue de l'adolescent. Aucune taxonomie n'assurait réellement le degré des surdi-mutités. De 1756 à 1763, à l'Académie royale des Sciences, Pereire subit une controverse élevée par Ernaud, concurrent pour lequel la surdité n'était jamais totale. Pereire décrit donc trois "espèces" de surdité : la surdité totale dont la mutité est la conséquence ; une surdité partielle avec perception des bruits ; une surdité partielle alliant perception des bruits à celle de quelques sons humains.

En 1746, Pereire enseigna la parole à Azy d'Etavigny, né en 1730, dont le père était Directeur des Cinq Grosses Fermes, ou Provinces de La Rochelle. Azy d'Etavigny possédait un haut niveau d'éducation gestuelle : pensionnaire à l'Abbaye des Prémontrés de Saint-Jean d'Amiens, il y reçut les enseignements gestuels d'Etienne de Fay (né en 1669), sourd-muet savant,

mathématicien, géomètre, physicien, architecte, historien, archéologue, dessinateur-sculpteur. De Fay fut sa vie durant le procureur laïc des Prémontrés. Il avait été éduqué dès cinq ans dans cette abbaye où la gestualité était reconnue comme elle l'était chez les bénédictins ayant fait vœu de silence. Les remèdes médicaux étant épuisés, Azy d'Etavigny fut confié à cinq ans, pour huit années, à la petite classe d'Etienne de Fay. Puis il étudia au Collège de Beaumont-en-Auge, jusqu'à seize ans. Pereire lui enseigna alors l'articulation en quatre mois, présentant son élève à l'Académie des Belles-lettres de Caen.

Azy d'Etavigny apprit cinquante mots en un mois, treize cents mots en onze mois. On constata cependant que l'élève prononçait selon une méthode syllabique et phonétique : "MON-SEIGNEUR, JE VOUS SOU-HAI-TE LE BON-JOUR" et que ses petites phrases toutes neuves présentaient une transposition syntaxique : "Moi vouloir aller à Paris". La problématique du "Français sourd" pourrait trouver ses racines dans ce clin d'œil des académiciens à Pereire. Car plus que l'éternel argument d'une transposition de la syntaxe gestuelle sur celle de la langue française, les méthodes d'apprentissage suscitent de telles ordonnances : la lexicalisation joue au détriment de la phrase. La syllabation reste une entité abstraite qui nuit non seulement à l'expression spontanée, mais aussi à la compréhension, rien n'étant figé dans une parole vivante.

EXCLURE DANS LA DOUCEUR : DU SYRIAQUE À LA DIALECTALISATION DES SIGNES

Croyant son fils guéri de sa mutité, le père d'Azy d'Etavigny interrompit le préceptorat. Il apprit alors la fragilité d'une parole laissée en jachère. Pereire reprit donc son élève à Paris où il conduisit ses préceptorats avec David, son frère, sa sœur, et le Père Vanin, qui enseignait la religion au moyen d'estampes et de gestes. Vanin était procureur de Saint-Julien des Ménétriers, rue Saint-Martin. A son décès fin 1759, il laissait deux sourdes-muettes jumelles sans maître, Pereire, curieusement, ne les reprenant pas. L'abbé de l'Épée (1712-1789) les rencontra : ému, il entreprit leur instruction créant une langue des signes méthodique. C'est ainsi qu'il devint le "premier instituteur gratuit des Sourds et Muets", filles et garçons, de toutes conditions sociales.

En 1749, La Condamine présenta Pereire et Azy d'Etavigny à l'Académie royale des Sciences de Paris, en présence de d'Ortous de Mairan, Buffon, et Ferrein. Ce dernier soutenait la comparaison moderne des organes vocaux aux instruments à cordes, et avait nommé pour la première fois, en 1741, ces "cordes vocales" qui

vibraient dans le larynx. Ces savants constatèrent que l'élève agissait d'après l'alphabet manuel de Pereire, sans l'aide d'aucun autre signe. En trois années, il faisait usage de l'article, du verbe à l'indicatif, d'adjectifs accordés, des pronoms relatifs, et corrigeait les fautes d'orthographe.

En 1750, Pereire et son élève furent présentés à la cour du roi, puis aux filles du roi, par le Duc de Chaulnes, le favori des favoris. Les échanges étaient strictement dactylogiques et écrits, jamais lus sur les lèvres. Pereire fut honoré d'une pension annuelle de huit cents livres. L'Académie des Sciences reçut de nouveau Pereire en 1751. Le Duc de Chaulnes lui confia son filleul Saboureux de Fontenay, sourd congénital partiel, né en 1738, âgé de treize ans. A Ganges, près de Montpellier, Lucas, entrepreneur des bâtiments du roi, l'avait éduqué trois années par la dactylogie. Saboureux avait appris à lire, écrire et compter à l'école.

Pereire substitua sa dactylogie aux signes que Saboureux jugeait juste dignes d'instruire des animaux. Saboureux ne songea pas à approfondir la gestualité d'Etienne de Fay en présence d'Azy d'Etavigny, qui était de huit ans son aîné. Saboureux évoquait la mimique du Père Vanin, sans commune mesure avec la "langue des signes" de la société des sourds parisiens, ainsi nommée pour la première fois et décrite dans les "Observations..." de Pierre Desloges, devenu sourd et muet, en 1779. Loin de défendre les signes, Saboureux les dialectalisait en quelque idiome inférieur.

Saboureux de Fontenay deviendra linguiste, apprendra le syriaque, l'hébreu, traduira des livres en anglais, publiera des articles dans les journaux savants : sur la dactylogie en 1764, dans le Journal de Verdun, en 1773, sur les correspondances auditivo-chromatiques des sonates colorées du clavecin oculaire du Père Castel. En 1777, d'Alembert présentait un mémoire de Saboureux sur la "Météorologie", l'astronomie.

En 1751, Diderot choisit Saboureux pour documenter sa "Lettre sur les Sourds et Muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent". Il recherchait la syntaxe originelle des langues dans la gestualité des muets. À l'instar de Condillac, Diderot décrivait un état d'enfance des langues où les voix prirent leur signification dans les gestes. Les voix se substituèrent progressivement aux gestes. Diderot soutenait donc que la Grammaire générale et originelle ne résidait pas dans la syntaxe française, reflet de la logique universelle, mais bien dans cet au-delà corporel que tout sourd né tel ne pouvait ignorer.

L'abbé Copineau, auteur de l' "Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues", en 1774, rapportait

que Saboureux ne voulait converser que la plume à la main et que les élèves de Pereire qui parlaient le mieux parlaient encore fort mal. Il est vrai que Copineau et Desloges avaient pris la défense de la méthode gestuelle de l'abbé de l'Épée, contre celle de l'abbé Deschamps d'Orléans [1741-1791] qui rééditait en 1779 la "Dissertation sur la parole" d'Amman, traduite par Beauvais de Préau. Dans son "Histoire Naturelle", Buffon se persuadait au sujet d'Azy d'Etavigny que l'éducation des sourds devait commencer dès sept ans. Il n'omettait pas pour les sourds de naissance l'enseignement gestuel, l'écriture et la lecture labiale. Il n'effectuait donc pas l'œuvre d'Etienne de Fay, le vieux savant sourd d'Amiens. Pourtant, le docteur Edouard Séguin, initiateur de la pédagogie des enfants arriérés, idiots et retardés à Bicêtre, auteur en 1847 d'une biographie intitulée "Pereire, premier instituteur des sourds-muets en France", dépeindra Azy d'Etavigny dans un état d'ignorance, niant la propédeutique gestuelle afin de grandir l'image de Pereire. Quant au titre d'instituteur, il convient difficilement à cette relation duelle qu'implique nécessairement toute éducation artificielle de la parole, s'adressant de plus aux plus fortunés des enfants sourds.

L'ALLIANCE DE LA LECTURE LABIALE ET DE LA DACTYLOGIE PHONÉTIQUE : DU SECRET ET DES PLAGIATS

D'autres succès vinrent grandir la renommée de Pereire. Marie-madeleine Marois, née sourde partielle en 1749, orpheline, fut éduquée dès 1756 avec Marie Lerat de Magnitot, sourde du même âge. Mlle Marois fut l'un des emblèmes de la parole vivante, de la lecture sur les lèvres, ayant abandonné les signes. Elle utilisait le cornet acoustique orientable de Pereire. Elle fut présentée en 1761 à la Reine Marie Leszczyńska, au Duc de Berry; en 1771, au futur Roi de Suède, Gustave III, avec de La Voulte, devenu sourd à trois ans, âgé alors de vingt-trois ans; en 1777, à l'Empereur d'Autriche, Joseph II, frère de Marie-Antoinette.

Les méthodes de Pereire et d'Amman permirent aux oralistes d'évincer la gestualité au Congrès de Milan en 1880 : ces deux précepteurs furent les bannières de l'oralisme pur. Dès 1875, l'Institut Pereire dispensait aux futurs maîtres un certificat de capacité à l'enseignement de la parole. En dehors des tendances qui la caractérisent, la méthode de Pereire reste mystérieuse : la substitution-élimination instaurait un exclusivisme dilatoire de la parole au détriment des signes. Puisqu'il faut nécessairement représenter à l'œil ce qui échappe à l'oreille, la dactylogie phonétique expéditive de Pereire constituait l'auxiliaire de visualisation de la parole. S'y joignait la physiognomonie, art de l'expres-

sion mimique faciale.

La lecture labiale était elle-même secondée par la dactylogologie, qui, selon l'abbé Deschamps, aurait indiqué la lettre principale de la syllabe. Pereire accusait Deschamps d'avoir dénaturé sa méthode dans son "Cours élémentaire d'éducation des sourds et muets" de 1779. Saboureux de Fontenay préconisait l'usage de la dactylogologie de Pereire dans son versant "nocturne", auprès des sourds-muets aveugles. Il listait plus de quatre-vingts configureurs manuels : ceux des vingt-cinq lettres inspirées par l'alphabet espagnol de 1620 ; trente-quatre pour les sons, ou les phonèmes ; trente-deux pour les liaisons orthographiques particulières ; ceux des signes pour l'éllision, l'apostrophe, l'accentuation, la ponctuation, la majuscule, la prosodie, la poésie et le chant ; une dactylogonomie figurait la numération, les opérations, l'unité, la dizaine et la centaine...

L'homographie n'avait plus aucun secret pour le sourd. Il lisait sans sourciller "les portions que nous portions", "je suis content de ce qu'ils content" et autres "poules du couvent couvent".

Isaac Pereire remit un manuscrit traitant de la dactylogologie de son ancêtre à l'Institution nationale des Sourds de naissance de Paris. Le mémoire ayant disparu, on crut retrouver l'invention dans le "Syllabaire manuel" du docteur Deleau Jeune, médecin des Orphelins de Paris, publié en 1830. Il apparaissait que Pereire avait non seulement interrogé la surdi-mutité sur les passerelles compensatoires, reculant les limites de l'épellation, donnant une nouvelle vie à l'alphabet manuel espagnol, l'introduisant aux perspectives modernes de la linguistique, phonétique et syllabique, et par la rapidité d'exécution, à la mémorisation syntaxique. La voie qu'il ouvrit était non seulement salutaire, économique mais aussi visionnaire, dans son alliance de la lecture labiale, lorsqu'il s'y référa avec Mlle Marois.

DE LA QUERELLE DES DACTYLOGOLOGISTES À LA NOUVELLE CYTHÈRE : ROUSSEAU ET LA NAISSANCE DE LA PÉDAGOGIE INTUITIVE

La "Querelle des Dactylogologues" opposa la méthode gestuelle de l'abbé de l'Épée à la méthode orale et dactylogologique de Pereire. Se fondant sur l'iconicité des signes méthodiques, Pereire soutenait qu'ils n'étaient que des idéogrammes chinois ou des hiéroglyphes dessinés dans l'espace. Il caricaturait l'abbé de l'Épée, bouffon du Grand Seigneur. L'abbé de l'Épée répondit que la voie de la parole coûtait plus d'une année d'efforts aux sourds. Tandis qu'on déliait leur langue, on maintenait leur esprit dans les ténèbres. La dactylogologie

visualisait littéralement la langue mais n'en révélait nullement le sens. En réponse à ces attaques, l'abbé de l'Épée démontra le pouvoir des signes lors de quatre exercices publics, de 1771 à 1774, publiant en 1776 son "Institution des Sourds et Muets par la voie des signes méthodiques..."

Dans cet itinéraire préfigurant les futures conflagrations des signes et de la parole, il manque l'une des plus grandes figures du siècle des Lumières : en 1769, La Condamine, qui était lui-même devenu sourd au Pérou, présenta Pereire à Bougainville. Il lui demanda d'étudier la langue d'Aotourou, indigène de la Nouvelle Cythère, Tahiti, afin de la relier aux autres langues polynésiennes, de la Terre de Feu à la Nouvelle-Zélande. Le rapport de Pereire parut en 1771 dans "Le voyage autour du monde" de Bougainville. On se prend à rêver sur les discussions que Pereire dut conduire avec son ami Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), qui souffrait de surdité et d'acouphènes depuis 1737. Sans philosopher sur le mythe du bon sauvage, Rousseau se référait à Pereire dans son "Dictionnaire de musique", à l'article "Chant", en 1763, et dans son "Essai sur l'origine des langues..." composé à partir de 1753, mais publié bien après sa mort. S'il suivit les progrès des élèves de Pereire, les échanges roulèrent aussi sur d'autres espaces qui ne sont certainement pas étrangers au roman de "L'Emile", 1762. La vocation pédagogique de Pestalozzi (1746-1827) fut motivée par la lecture de Rousseau. La méthode intuitive pestalozzienne connut un grand succès auprès des sourds, avec Naef en Suisse, et Jean-Jacques Valade-Gabel en France. Cette méthode se généralisa au XIX^e siècle. Elle privilégiait le langage d'action pour évincer les signes, ne les réservant en ultime recours que pour ceux des enfants sourds jugés inéducables par la parole et l'écriture.

Après la chute des signes, c'était l'image même de l'enfance silencieuse qui était visée : être inéducable dans la parole et l'écriture signifiait une sorte d'arriération mentale sur fond de théorie de la dégénérescence. ❖

Yves BERNARD

Enseignant CAPEJS à l'INJS de Paris de 1973 à 2003, Orthophoniste Paris VI, docteur en Sciences du Langage Paris V, Inspecteur des établissements de Jeunes Sourds de 2003 à 2005